

**NIELSEN****FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
NAP LOW FOAM**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit NAP LOW FOAM

Identification interne L633 / Z490

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

Utilisations déconseillées Utiliser seulement pour les applications prévues.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur  
NIELSEN CHEMICALS  
RAWDON ROAD  
MOIRA  
SWADLINCOTE  
DERBYSHIRE  
DE12 6DA  
TEL: +44 (0) 1283 222277  
FAX: +44 (0) 1283 225731  
info@nielsenchemicals.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence +44 (0) 777 8505 330 (24 hrs).

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (CE N° 1272/2008)**

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non Classé

**2.2. Éléments d'étiquetage****Pictogrammes de danger**

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

## NAP LOW FOAM

**Mentions de mise en garde** P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

**UFI** UFI: PVJ0-508C-E006-074K

**Étiquetage des détergents** 5 - < 15% hydrocarbures aliphatiques, < 5% agents de surface amphotères, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% azurants optiques, < 5% parfums, < 5% phosphates

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>(2-Méthoxyméthylethoxy)-propanol</b> <span style="float: right;"><b>5-10%</b></span>		
Numéro CAS: 34590-94-8	Numéro CE: 252-104-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119450011-60-XXXX

#### Classification

Non Classé

<b>C13-15 ALCOHOL ETHOXYLATE 7EO</b> <span style="float: right;"><b>1-5%</b></span>		
Numéro CAS: 157627-86-6		

#### Classification

Acute Tox. 4 - H302

Eye Dam. 1 - H318

Aquatic Chronic 3 - H412

<b>tetrasodium N,N-bis(carboxylatomethyl)-L-glutamate</b> <span style="float: right;"><b>1-5%</b></span>		
Numéro CAS: 51981-21-6	Numéro CE: 257-573-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119493601-38-XXXX

#### Classification

Non Classé

<b>TETRA POTASSIUM PYROPHOSPHATE</b> <span style="float: right;"><b>1-5%</b></span>		
Numéro CAS: 7320-34-5	Numéro CE: 230-785-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489369-18-XXXX

#### Classification

Eye Irrit. 2 - H319

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

## NAP LOW FOAM

<b>Information générale</b>	Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer à l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.
<b>Ingestion</b>	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
<b>Contact cutané</b>	Le produit a un effet de délipidation de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Eviter le contact avec des outils et objets contaminés. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## NAP LOW FOAM

**Méthodes de nettoyage** Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas réutiliser les conteneurs vides. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Eviter le contact avec des outils et objets contaminés. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Se laver la peau soigneusement après manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker à des températures comprises entre 4°C et 40°C.

**Classe de stockage** Stockage de produits dangereux divers.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### (2-Méthoxyméthylethoxy)-propanol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 308 mg/m<sup>3</sup>

\*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

#### (2-Méthoxyméthylethoxy)-propanol (CAS: 34590-94-8)

<b>DNEL</b>	Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 65 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme : 310 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 37.2 mg/m <sup>3</sup> Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 15 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Long terme : 1.67 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	- eau douce; 19 mg/l - eau de mer; 1.9 mg/l - rejet intermittent; 19 mg/l - STP; 4168 mg/l - Sédiments (eau douce); 70.2 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 7.02 mg/kg - Sol; 2.74 mg/kg

## NAP LOW FOAM

### tetrasodium N,N-bis(carboxylatomethyl)-L-glutamate (CAS: 51981-21-6)

#### DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.3 mg/m<sup>3</sup>

Travailleurs - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 15,000 mg/kg/jour

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.8 mg/m<sup>3</sup>

Population en général - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 7,500 mg/kg/jour

Population en général - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 1.5 mg/kg/jour

### TETRA POTASSIUM PYROPHOSPHATE (CAS: 7320-34-5)

#### DNEL

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.79 mg/m<sup>3</sup>

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.68 mg/m<sup>3</sup>

#### PNEC

- eau douce; 0.05 mg/l

- eau de mer; 0.005 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de sécurité bien ajustées.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Pour les mélanges, la durée de protection des gants ne peut pas être estimée précisément. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.15 mm. L'épaisseur du gant n'est pas nécessairement une bonne mesure de la résistance du gant puisque le taux de perméation dépendra de la composition exacte du gant. Le choix des gants de protection dépend des produits chimiques manipulés, et des conditions de travail et d'utilisation. L'exposition répétée aux produits chimiques dégradera la capacité du gant à résister aux produits chimiques. Les environnements de travail et les pratiques de manipulation des produits peuvent varier, c'est pourquoi des procédures de sécurité devraient être développées pour chaque application prévue. Des gants fabriqués dans les matériaux suivants peuvent fournir une protection chimique appropriée: Caoutchouc nitrile. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène.

#### Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## NAP LOW FOAM

### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387. Filtres à particules conformes à la norme européenne NF EN 143. Demi-masques respiratoires filtrants jetables conformes à la norme européenne NF EN 149 ou NF EN 405. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P2. Filtre à vapeurs organiques + poussières et brouillard.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Vert.
Odeur	Caractéristique.
pH	pH (solution concentrée): 11.0
Densité relative	1.06 @ 25°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.

#### 9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
---------------------	--------------

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Indéterminé.
--------------------------------------	--------------

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.
---------------------	---

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
------------------------	---

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).
-------------------------------------	---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

## NAP LOW FOAM

### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 18 993,5

### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Ne contient pas de substance mutagène avérée.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

### Inhalation

Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.

### Ingestion

Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

### Contact cutané

Le produit a un effet de délipidation de la peau.

### Contact oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

## NAP LOW FOAM

**Dangers chroniques et aigus pour la santé** Irritant pour les yeux. Délipidation, assèchement et gerçures de la peau.

**Voie d'exposition** Cutanée

**Organes cibles** Yeux Peau

**Symptômes** Irritation des yeux et des muqueuses.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### (2-Méthoxyméthylethoxy)-propanol

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 382,66

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 5 382,66

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 001,0

**Espèces** Lapin

**ETA cutanée (mg/kg)** 5 001,0

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 3 080,0

**Espèces** Rat

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 3 080,0

#### C13-15 ALCOHOL ETHOXYLATE 7EO

##### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 55 556,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 001,0

**Espèces** Rat

**ETA cutanée (mg/kg)** 2 001,0

#### tetrasodium N,N-bis(carboxylatométhyl)-L-glutamate

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 001,0

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 2 001,0

## NAP LOW FOAM

### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2 000,1

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 2 000,1

### TETRA POTASSIUM PYROPHOSPHATE

### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2 001,0

Espèces Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 7 940,0

Espèces Lapin

### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Embryotoxicity: - NOAEL: > 128 mg/kg, Orale, Lapin

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT NOAEL < 10000 mg/kg, Orale, Rat rép.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

#### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

#### (2-Méthoxyméthylethoxy)-propanol

#### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: > 1000 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques NOEC, >: > 0.5 mg/l, Daphnia magna  
CE<sub>50</sub>, 48 hours: 1919 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE<sub>50</sub>, 96 heures: > 969 mg/l, Selenastrum capricornutum

#### C13-15 ALCOHOL ETHOXYLATE 7EO

#### toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, : 0.1 - <1 mg/l, Invertébrés d'eau douce  
Information du fournisseur.

## NAP LOW FOAM

### tetrasodium N,N-bis(carboxylatomethyl)-L-glutamate

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	LC50, 96 heures: > 100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna

### TETRA POTASSIUM PYROPHOSPHATE

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	LC50, 96 heures: > 100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 100 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CI <sub>50</sub> , 72 heures: 100 mg/l, Algues d'eau douce

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit devrait être biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Soluble dans l'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### **Special Provisions note**

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

## NAP LOW FOAM

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

#### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

UFI UFI: PVJ0-508C-E006-074K

#### Législation UE

Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 sur les détergents, modifié.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
CAS: Chemical Abstracts Service.  
DNEL: Dose dérivée sans effet.  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
NOEC: Concentration sans effet observé.  
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
PNEC: Concentration prédite sans effet.  
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
ONU: Organisation des Nations unies.  
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

## NAP LOW FOAM

<b>Sigles et abréviations utilisés dans la classification</b>	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique Eye Dam. = Lésions oculaires graves Eye Irrit. = Irritation oculaire
<b>Commentaires sur la révision</b>	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
<b>Date de révision</b>	29/04/2019
<b>Révision</b>	3.0
<b>Remplace la date</b>	29/01/2017
<b>Numéro de FDS</b>	24711
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.